

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 3 février 2023 à Doische

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 20 JANVIER 2023

À l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 20 janvier 2023.

2. MP ACHAT TABLE INOX POUR NETTOYAGE MATÉRIEL AMU – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

À l'unanimité des membres présents, le Collège décide d'approuver la description technique N° 2023-001 et le montant estimé du marché "Achat d'une table inox pour le nettoyage du matériel AMU", qui s'élève à € 5.200,00 TVAC ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/741-98, sous réserve de l'approbation du budget 2023 par l'autorité de tutelle.

3. MP ACHAT 100 LICENCES MAIL SUPPLÉMENTAIRES - COMMANDE

À l'unanimité des membres présents, le Collège décide de valider la commande de 100 licences mail à la société COMPUTIC SRL, à 5620 FLORENNES, pour le montant d'offre de € 3.598,09, TVAC et d'approuver l'augmentation de la maintenance mensuelle de € 150,00 à 225,00 HTVA ou €272,25 TVAC ; d'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/123-13.

4. MP GÉOLOCALISATION DES VÉHICULES - INFORMATION

À l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de continuer à payer la société actuelle jusqu'en 2024 et de prévoir un marché en bonne et due forme dès début 2024.

5. FACTURATION AMBULANCE - RÉCLAMATIONS

À l'unanimité des membres présents, le Collège décide de maintenir les factures n° A22-14077 et 14183, le contact patient étant établi ; De dégrever les factures n° A22-09839 et 13681 ; de faire envoyer un rappel aux ambulanciers afin de ne prendre l'initiative de dire aux patients si la mission est à facturer ou pas.

6. AMU – ACCUEIL STAGIAIRE INFIRMIER – DEMANDE DE STAGE

À l'unanimité des membres présents, le Collège décide d'accepter en stage une étudiante en soins infirmier à la Haute Ecole Condorcet, du 23 avril au 28 mai 2023 ; de marquer son accord sur la convention de stage proposée par l'école.

6A. AMU – ACCUEIL STAGIAIRE INFIRMIER – DEMANDE DE STAGE

À l'unanimité des membres présents, le Collège décide d'accepter en stage une étudiante en soins infirmier à la Haute Ecole Hénallux, du 14 mars au 2 avril 2023 ; De marquer son accord sur la convention de stage proposée par l'école.

6B. AMU – ACCUEIL STAGIAIRE INFIRMIER – DEMANDE DE STAGE

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter en stage une étudiante en soins infirmier à la Haute Ecole Hénallux, du 8 au 28 mai 2023 ; De marquer son accord sur la convention de stage proposée par l'école.

7. LITIGE POMPIERS VOLONTAIRES – NOUVELLE PLAINTE - INFORMATION

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend acte de la réponse de l'avocat de la zone adressé à l'avocat de la partie demanderesse.

8. RÉUNIONS DU COLLÈGE DE ZONE

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend acte de l'agenda du Conseil, du Collège et du CCB 2023 ; décide de laisser toutes les réunions du Collège se dérouler à Doische comme prévu initialement.

9. PROJET CONVOCATION CONSEIL DU 17 FÉVRIER 2023

À l'unanimité des membres présents le Collège décide d'approuver l'ordre du jour du Conseil de zone du 17 février 2023.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Pascal JACQUIEZ

